CONTENTIEUX - PROCÉDURES

Impayés : relancer, engager le recouvrement et actionner les voies d'exécution

Une facture impayée se traite souvent par des relances répétées puis par un dossier transmis trop tard à un avocat. Entre-temps le débiteur a organisé son insolvabilité ou fait l'objet d'une procédure collective et la créance devient irrécouvrable faute d'avoir été sécurisée au bon moment. Cette formation de trois jours parcourt l'ensemble de la chaîne procédurale. Elle traite d'abord la phase amiable et la mise en demeure puis les différentes manières d'obtenir un titre exécutoire et enfin la mise en œuvre des mesures conservatoires et des saisies avec le commissaire de justice. Les participants travaillent sur des dossiers d'impayés reconstitués.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
3 jours — 21 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 2 546 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes gestionnaires de contentieux collaborateurs de service recouvrement assistants juridiques et responsables administratifs en charge des impayés.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier une créance et vérifier les conditions préalables au recouvrement
- Conduire la phase amiable jusqu'à une mise en demeure utile
- Choisir la procédure judiciaire adaptée à l'enjeu et au profil du débiteur
- Mettre en œuvre une mesure conservatoire pour préserver le gage du créancier
- Piloter l'exécution avec le commissaire de justice et suivre les saisies
- Adapter la stratégie lorsque le débiteur fait l'objet d'une procédure collective

03 Programme détaillé

M1 Qualifier la créance et préparer le dossier

- Vérifier ce qui est réellement exigible avant d'agir
- Contrôler le caractère certain liquide et exigible de la créance
- Rassembler les pièces qui établissent la preuve de la dette
- Vérifier l'identité et la situation juridique du débiteur
- Surveiller les délais qui menacent l'action
- Évaluer la solvabilité avant d'engager des frais
- Cas pratique : Analyse de trois dossiers d'impayés pour déterminer lesquels peuvent être recouvrés et à quelles conditions.

M2 Recouvrement amiable et mise en demeure

- Obtenir le paiement sans ouvrir un contentieux
- Structurer un plan de relance progressif
- Conduire un entretien de recouvrement par téléphone
- Rédiger une mise en demeure qui produit des effets juridiques
- Négocier un échéancier et le sécuriser par écrit
- Recourir à un tiers pour la phase amiable
- Mise en situation : Entretien téléphonique avec un débiteur qui conteste la facture puis rédaction de la mise en demeure correspondante.

M3 Obtenir un titre exécutoire

- Choisir la voie judiciaire la plus économique
- Comparer l'injonction de payer le référé provision et l'assignation au fond
- Identifier la juridiction compétente selon la nature de la créance
- Constituer le dossier de pièces attendu
- Anticiper l'opposition ou la contestation du débiteur
- Faire signifier la décision obtenue
- Atelier : Construction d'un arbre de décision qui oriente un dossier vers la procédure adaptée selon le montant et la contestation.

M4 Mesures conservatoires et exécution

- Préserver le gage du créancier puis récupérer les fonds
- Distinguer mesure conservatoire et mesure d'exécution
- Solliciter une autorisation de saisie conservatoire
- Mettre en œuvre la saisie-attribution sur les comptes
- Engager la saisie-vente et la saisie des rémunérations
- Piloter l'intervention du commissaire de justice et suivre les frais
- Cas pratique : Choix et enchaînement des mesures sur un débiteur disposant d'un compte bancaire et d'un fonds de commerce.

M5 Débiteur défaillant et fin de dossier

- Savoir jusqu'où poursuivre et quand arrêter
- Réagir à l'ouverture d'une procédure collective
- Déclarer sa créance et suivre son sort
- Traiter le cas du débiteur insolvable ou introuvable
- Décider de l'abandon et en tirer les conséquences comptables
- Tirer les enseignements pour sécuriser les contrats futurs
- À retenir : L'ouverture d'une procédure collective arrête les poursuites individuelles et impose de basculer immédiatement sur la déclaration de créance.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 2 546 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr